

Intervenant(e) de première ligne/Kimisinaw: Agent(e) correctionnel(le) II

 Service Correctionnel du Canada

Intervenant(e) de première ligne/Kimisinaw: Agent(e) correctionnel(le) II

Salaire: 82 122 \$ à \$103 079 \$

Location: Abbotsford (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta), Maple Creek (Saskatchewan), Kitchener (Ontario), Joliette (Québec), Truro (Nouvelle-Écosse)

Date limite : 23 septembre 2025 – 23 h 59, heure du pacifique

Qui est admissible : Personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et résidents permanents à l'étranger.

Les intervenants de première ligne/kimisinaw sont les premiers points de contact pour les délinquantes et jouent un rôle vital au sein des établissements pour femmes. Leur rôle est double : ils accomplissent des fonctions tant liées à la sécurité et qu'à la gestion des cas. En plus d'assurer la sécurité de l'établissement grâce à l'application de mesures de sécurité actives et passives solides, ils aident les délinquantes à atteindre les objectifs de leur Plan correctionnel et, ce faisant, à réussir leur réinsertion sociale.

Ils font partie d'une équipe interdisciplinaire composée de psychologues, de conseillers en comportement, d'agents de libération conditionnelle et d'autres intervenants. Ils contribuent à l'élaboration du Plan correctionnel de chacune des délinquantes et encouragent celles-ci à participer à des programmes de réinsertion sociale et de guérison.

Fonctions

À titre d'intervenant ou intervenante de première ligne/kimisinaw, vous devrez :

Informations sur le poste

Type d'emploi

Temps plein

Salaire offert

82 \$ - 103 \$ / an

Publié

29 juillet 2025

Expérience

Aucune

Fin des candidatures

23 septembre 2025

Informations sur l'employeur

Nom de l'entreprise

Service Correctionnel du Canada

gérer les cas des délinquantes dont vous avez la charge, ce qui englobe la production de documents et de rapports de gestion des cas;
aider les délinquantes à acquérir des stratégies de maîtrise de soi et les encourager à adopter un comportement prosocial en étant un modèle positif;
effectuer des escortes;
effectuer des rondes régulièrement et le dénombrement des délinquantes;
procéder à la fouille de cellules, de délinquantes, de visiteurs, de véhicules, d'unités résidentielles et des environs;
donner de l'information aux visiteurs, aux bénévoles et à d'autres professionnels de la justice pénale qui entrent dans l'établissement.

Les activités des établissements du Service correctionnel du Canada sont en fonction 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Par conséquent, vous travaillerez par quart, certaines fins de semaine et à l'occasion les jours fériés. Vous pourriez également être tenu de faire des heures supplémentaires.

Nous encourageons les Autochtones et les membres de minorités visibles à postuler pour ces postes. Pour en apprendre davantage, visitez le www.canada.ca/fr/service-correctionnel

poser votre candidature : https://csc-scc.hiringplatform.ca/processes/d9c0654c-a2f9-4dde-a950-9fcd88684f42?locale=fr_CA

